

le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Editorial

«Les réformés de Suisse formeront une seule Eglise», se réjouit le journal **Réformés** de février 2019.

En effet, les délégués de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse ayant ratifié leur nouvelle constitution – ça fait plus sérieux que leurs nouveaux statuts – le 18 décembre 2018, l'association faîtière jusqu'ici connue sous le sigle de FEPS deviendra «une Eglise nationale» baptisée Eglise évangélique réformée de Suisse, EERS pour les intimes. «Pour les protestants en (sic) Suisse, cela signifie qu'on appartient à la même Eglise. Bien au-delà de la paroisse, on forme une grande communauté. Et vis-à-vis de l'extérieur, cela nous offre une voix d'importance nationale», explique le président de la FEPS Gottfried Locher, cité par le magazine des Eglises réformées de Suisse romande.

On fera remarquer d'abord que les protestants suisses n'ont pas besoin d'une Eglise fédérale auto-proclamée pour faire partie de la même Eglise, puisqu'ils appartiennent tous à l'Eglise universelle. En second lieu, il semble bien que les communautés paroissiales soient une fois de plus considérées comme des entités de seconde zone, alors que c'est en leur sein, avant tout, que se vit le protestantisme dans nos cantons, n'en déplaise aux modernistes de toutes sortes. Enfin, il est patent que la FEPS souffre d'un complexe d'infériorité du fait qu'elle est une simple association faîtière sans grande audience et sans autorité véritable sur les Eglises cantonales ou indépendantes qui lui envoient des délégués.

Sous couleur de favoriser l'unité, l'assemblée des délégués de la FEPS a donc mis sur pied une structure centralisatrice, plus ou moins calquée sur le système politique fédéral, dans laquelle, théoriquement, «l'EERS et les Eglises membres respectent le principe de subsidiarité. Selon ce principe, la communion d'Eglises n'assume une tâche que si elle ne peut pas être réalisée au niveau des Eglises membres ou de leurs associations» (art. 5, al. 4 de la «constitution»), étant précisé que «des Eglises membres de l'EERS **peuvent**¹, à titre individuel, effectuer des tâches sur délégation de l'EERS» (ibid, al. 5), ce qui tend à montrer que, dans un certain nombre de cas, au moins, les ordres – pardon: les autorisations –, viendront de l'échelon fédéral, en contradiction avec le principe de subsidiarité. Cette tendance est d'ailleurs confirmée par l'art. 17, al. 4 de ce qu'on nous sert comme une constitution: «Les décisions prises par le Synode de l'EERS ont un effet contraignant pour les Eglises membres. Les règlements en vigueur dans les différentes Eglises membres restent réservés.»

Je vous passe tout ce qu'il y aurait à dire sur le côté ecclésiastiquement correct de la «constitution», auquel la FEPS nous a habitués depuis longtemps.

Le passage de la FEPS à l'EERS devrait survenir le 1^{er} janvier 2020. La ratification, en 2019, de la fameuse constitution par les synodes des Eglises affiliées semble considérée comme acquise.

J'espère, sans trop y croire je l'avoue, qu'il n'en est rien et que les Eglises membres de la FEPS désavoueront leurs délégués et refuseront de reconnaître une «Eglise» qui n'est rien d'autre qu'une ONG de plus; qui, contrairement aux Eglises cantonales, ne dispose d'aucun ancrage institutionnel et ne représente donc qu'elle-même; qui, enfin, confond unité et centralisme.

Ce n'est pas en compliquant la vie de nos Eglises par l'introduction d'un échelon supplémentaire qu'on remplira les temples.

Mariette Paschoud

¹ Souligné par moi.

Humaine ou artificielle, trop souvent médiocre

Nous connaissons tous des gens qui se réveillent le matin en bavant d'admiration devant le Progrès – censé se manifester, à notre époque, à travers la numérisation et l'intelligence artificielle – et qui passent ensuite leur journée à vous abreuver de leurs prophéties apocalyptico-paradisiques, les yeux exorbités et les bras écartés, à propos des extraordinaires bouleversements qui vont toucher tous les domaines de la société et qui vont transformer notre monde plus rapidement et plus fondamentalement que tout ce que nous avons connu jusqu'ici.

Ces gens vous cassent les bonbons. Ces propos messianiques vous saoulent et vous donnent le tournis. Vous savez que le monde évolue, vous voyez que beaucoup de choses changent, certaines pour le mieux, d'autres pour le pire, et surtout vous pensez que les changements font partie de l'histoire normale de l'humanité, qu'ils doivent être observés et abordés avec intelligence, mais sans excitation inutile.

Observer ce qui existe

Surtout, plutôt que de fantasmer le monde de demain, vous observez celui d'aujourd'hui. Vous observez cette fameuse intelligence artificielle censée tous nous remplacer, nous reléguer au rang de simples décors dans un monde où les machines feront tout beaucoup plus vite que nous et surtout beaucoup mieux. Et ce que vous voyez vous laisse perplexe. Certes, des progrès étonnants apparaissent dans beaucoup de domaines. Vos ordiphones offrent des possibilités qu'on n'aurait pas imaginées il y a vingt ans, ils remplacent votre montre, votre carnet d'adresse, votre dictionnaire, votre lampe de poche, votre boussole, votre niveau à bulle. Vous commandez ce que vous voulez en quelques clics (en principe). Les traducteurs linguistiques automatiques ont fait de grands progrès. Vous pouvez parler à votre téléphone pour qu'il écrive vos paroles, et il se trompe de moins en moins. Des véhicules autonomes se dirigent automatiquement dans le trafic, en distinguant les obstacles (bords de route, autres véhicules) et les non-obstacles (feuilles mortes, insectes, cyclistes). Certes, tout cela est fantastique, et vous voyez le progrès des robots croiser progressivement la décadence et la déchéance des humains.

En ce sens, oui, il est possible que la technique finisse par devenir plus intelligente que nous. Mais c'est encore loin d'être le cas, peut-être précisément parce que la technique est encore développée par des humains, et que l'intelligence de ces derniers n'est plus ce qu'elle était. Et aussi parce que – les béats et les transhumanistes le contestent, mais vous le pressentez nettement – une machine ne pourra jamais être véritablement «intelligente» au sens de l'intelligence humaine.

Données peu fiables et aléatoires

Une chose est sûre: dans notre vie quotidienne, l'intelligence artificielle représente souvent un gadget qui ne nous simplifie pas forcément la vie et nous la complique parfois. Songez à ces correcteurs orthographiques qui veulent absolument interpréter ce que vous écrivez, et à tous ces appareils – des stores automatiques par exemple – qui, parce qu'ils vous veulent du bien, font le contraire de ce que vous voudriez.

De plus, et c'est sans doute le plus agaçant, la technique fonctionne mal. Les ordinateurs deviennent lents à force d'être surchargés. L'ergonomie de nombreux sites internet laisse à désirer. Des autoradios se comportent de manière fantaisiste. Des programmes informatiques sont truffés de bugs. Certaines données sont peu fiables et leur disponibilité aléatoire. Vous ne pouvez pas vous fier aux écrans qui vous annoncent le passage des prochains bus. Des feux de circulation «intelligents» gèrent le trafic de façon aberrante, soit par erreurs de programmation, soit par inintelligence des programmeurs, soit par défaillance du matériel. On considère que, pour une masse de ploucs, la camelote est bien suffisante et moins chère.

L'intelligence artificielle, bien qu'encore très imparfaite, éveille notre intérêt; mais il est à craindre que son développement soit menacé par une inquiétante régression de l'intelligence humaine.

Pollux

La grève pour le climat

Il est probable qu'on aurait pu trouver quelques lycéens intelligents parmi les milliers de petits crétiens des deux sexes qui ont fait grève pour sauver le «climat» et qui continuent de bêler, pour imiter la petite écolière suédoise autiste Greta Thunberg, en accusant les politiques de mener la planète à l'apocalypse.

On pourrait aussi organiser des grèves et conduire des manifestations de rue «pour la santé» ou pour l'aisance financière ou pour n'importe quel but suffisamment abstrait pour qu'on puisse se dispenser de savoir de quoi on parle.

Les petits nigauds qui ont défilé l'autre vendredi et le samedi suivant «pour le climat» n'ont pas la moindre idée de ce qu'est le climat et ne savent rien sur les phénomènes qui sont susceptibles de le modifier. Ils ignorent de même que le réchauffement a commencé il y a environ trois cent trente ans, soit bien avant que les avions et les automobiles rejettent du CO₂ dans l'atmosphère, et leur inculture est telle qu'ils ne savent même pas que les périodes de réchauffement, dans le passé, ont été généralement des périodes de prospérité.

Derrière un joueur de flûte financé par la Goldman Sachs ou d'autres bailleurs de fonds intéressés à entretenir dans le public la peur du réchauffement, la hantise des gaz «à effet de serre» et l'urgente nécessité de faire payer les Etats industrialisés pour financer le développement du tiers-monde s'agglutine un troupeau d'imbéciles heureux et béats, convaincus d'être dans le camp du Bien et de pourfendre les Méchants.

On a encore à l'esprit le sketch des Inconnus où un manifestant chevelu tentait de collecter des signatures «pour la libération d'Abel Chemoul, incarcéré dans les geôles fascistes». Il avait d'ailleurs l'honnêteté de reconnaître: «Moi, j'sais pas, c'est c'qu'on m'a dit.» La croisade pour le climat est du même niveau.

Comme l'observe M. Pierre-Yves Meyer dans la *Lettre de Causeur*, associer cette grève au sauvetage de la planète relève de la **pensée magique** si bien diagnostiquée par Philippe Muray. Il n'y eut que Jacques Dubochet, qui n'a jamais été avare de sottises pontifiantes, pour s'enthousiasmer. C'est pour moi un signe supplémentaire du caractère ascientifique de ces COP dont le but avoué est d'imposer aux pays occidentaux des objectifs inaccessibles pour justifier la perception de taxes punitives exorbitantes.

Grâce aux réseaux sociaux, des milliers de jeunes benêts ont fait grève et ont défilé dans la rue en ânonnant des slogans idiots. C'est normal, c'est de leur âge. Les mêmes protesteraient si on leur suggérait, pour économiser l'énergie électrique, qui deviendra de plus en plus rare à mesure qu'on ferme les usines nucléaires, de renoncer pendant une semaine à leur smartphone et à leur télévision.

Mais que des conseillers d'Etat, des directeurs d'établissements scolaires et des pédagogues fassent mine de s'émerveiller de la conscience civique (en France, on dirait: citoyenne) et de la grande maturité de ces petits crapauds, c'est plus inquiétant!

Claude Paschoud

Immigration de masse

De tous temps, il y a eu des immigrations. Mais celle que nous connaissons aujourd'hui en Europe présente un caractère plutôt alarmant, non pas seulement par son caractère massif et continu, mais parce qu'elle se conjugue avec une perte simultanée d'identité européenne. L'Eglise a fait l'Europe comme entité politique consciente d'elle-même. Les divisions religieuses au sein du christianisme ont fragilisé progressivement cette construction. Il y a eu d'abord le schisme oriental qui, au XV^e siècle, a fini par perdre Byzance face à la puissance ottomane; puis les courants de la Réforme, qui séparèrent l'Europe latine de celle du Nord et divisèrent durablement l'Allemagne.

Avec l'effacement progressif de l'Eglise catholique elle-même dans la sphère politique d'Europe occidentale au profit des rivalités dynastiques, les nations latines cherchèrent leur salut dans le nationalisme. On connaît la phrase lapidaire de François Mitterrand: «Le nationalisme, c'est la guerre!» Excessif, ce propos, aujourd'hui, n'a plus lieu d'être. L'immigration de masse, essentiellement musulmane, qu'on le veuille ou non,

change la donne. La dégénérescence du droit de famille en Occident, qu'on le veuille ou non, favorise à terme l'introduction progressive du droit musulman, d'abord d'ordre familial, puis, lorsque les circonstances s'y prêteront, dans d'autres domaines.

Nul ne sait, aujourd'hui, de quoi demain sera fait. L'Union européenne n'est pas une entité politique, mais exclusivement administrative et à finalité technocratique. Elle ne comble pas un vide politique, elle l'entretient.

La Suisse, restée à l'écart des courants nationalistes, survit mieux, comme entité souveraine, grâce à cet écart. Mais cette situation gêne sa classe politique – UDC mise à part –, ralliée à la normalisation idéologique de Bruxelles. Quelques notes divergentes apparaissent toutefois: une Russie post-soviétique qui se souvient qu'elle a été un empire et songe peut-être à le redevenir. Des contrées méditerranéennes, d'Italie notamment, pourraient déstabiliser gravement l'ordre technocratique de l'Union européenne face à l'afflux de migrants venus d'Afrique.

Il est révélateur qu'aucune formation politique ni aucun des grands moyens d'information n'enquête sur les causes de ce phénomène en Afrique même. L'Europe ne veut pas voir... Elle a déjà un comportement de vaincue.

L'avenir politique et social de notre continent est sombre. Le fait même que nos classes politiques n'en parlent pas révèle une capitulation intérieure plutôt alarmante. Mais n'est-ce pas dans les situations humainement désespérées que peut renaître le courage de vaincre et de survivre? C'est à cela que doit porter, désormais, notre attention.

Michel de Preux

En piste les artistes!

Vivant en Catalogne depuis bientôt douze ans, j'ai vu passer toutes les étapes du processus indépendantiste catalan et l'agitation qui en a découlé. Ces derniers mois, je dois avouer que la vie politique espagnole a pris un tour burlesque. Mon propos aujourd'hui n'est pas d'entrer sur le fond des problèmes, mais sur la forme que prend la pratique de la politique.

Ce n'est un secret pour personne que l'Espagne n'est pas au mieux de sa forme économique. Ravagée par une crise qui a cumulé les méfaits de la bulle immobilière avec ceux de la dette internationale, gangrenée par les scandales de corruption qui impliquent toutes les tendances politiques, avec un net avantage il est vrai pour les élus du Parti Populaire, et fragilisée par les tendances sécessionnistes des Catalans et des Basques, l'Espagne, en tant que nation, n'est pas au mieux de sa forme.

Mais tous ces problèmes pourraient être gérés par des représentants du peuple soucieux de trouver des solutions et de faire au mieux pour le bien de la collectivité. Que nenni ! On assiste depuis des mois à un spectacle au mieux divertissant, au pire pathétique. Les élites autoproclamées s'affrontent à grands renforts de communication fracassante, de convocations de manifestations, les uns pour la liberté des prisonniers politiques, les autres pour l'unité de l'Espagne. On fait tout, sauf ce pour quoi on a été

élu: de la politique. Et c'est sans la moindre vergogne que Monsieur Casado, chef de file du Parti Populaire, épinglé il y a quelques mois à peine pour avoir obtenu un master de complaisance, et Monsieur Ribera son complice, également attrapé à rajouter sur son curriculum des diplômes inexistantes, se posent en modèles de vertu, distribuant leçons et condamnations à leurs adversaires.

De l'autre côté, Monsieur Sanchez, le nouveau président, qui a obtenu son poste grâce au soutien des partis indépendantistes catalans, auxquels il avait promis un changement d'attitude et une négociation face à face pour sortir de l'impasse, répète comme un disque rayé que le dialogue est ouvert, mais qu'en résumé il n'est pas question de négocier quoi que ce soit.

Et bien je dois avouer que cela m'agace. J'ai personnellement le projet de me lancer un jour en politique. Rien de bien ambitieux, un peu d'implication dans la gestion de ma commune, rien de plus. Mais qu'on le fasse à l'échelle d'une commune ou d'un pays, il me semble que les principes devraient être les mêmes. La politique est la gestion de la «polis», la cité des Athéniens, et celles et ceux qui sont appelés à s'y impliquer devraient réunir un certain nombre de qualités: altruisme, car celui qui va gérer les affaires publiques doit garder à l'esprit qu'il agit pour le compte et dans les intérêts de tous ses administrés, et pas seulement de ses électeurs; intégrité, car la corruption est la principale cause de distorsion de l'égalité de traitement, condition nécessaire à la justice; compétence, car personne ne peut bien faire un travail auquel il ne connaît rien. Or la tendance va malheureusement dans le sens contraire. On confie la marche du pays à des gens qui ont étudié les sciences politiques et la communication mais ne savent rien des départements qu'ils vont devoir gérer. A quand un ministre de la santé médecin, un ministre de la justice juriste, un ministre de l'éducation enseignant, et un premier ministre philosophe?

Au lieu de cela, on nous sert chaque jour, aux informations, le même spectacle affligeant: une bande de clowns tout confits d'importance, s'agitant devant les caméras des médias complices, rivalisant désespérément pour monopoliser le micro et faire parler d'eux. Si ces imbéciles passaient ne serait-ce que la moitié du temps qu'ils consacrent à leur communication à chercher des solutions aux problèmes du monde, nous vivrions certainement tous beaucoup mieux. Mais s'il est vrai que le monde change, l'homme guère, et ce qui était vrai à Rome le reste aujourd'hui: de la bouffe et du spectacle.

Dormez braves gens, on veille pour vous.

Michel Paschoud

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Trois vaches à cornes, dont on ignore comment elles étaient arrivées là, ont rendu l'âme sur une autoroute à la suite d'une collision avec un camion. Deux d'entre elles ont quitté ce monde sur-le-champ. La troisième est décédée pendant son transport à l'hôpital vétérinaire.» Dites, par exemple: «Trois vaches à cornes, dont on ignore comment elles étaient arrivées là, ont péri sur une autoroute à la suite d'une collision avec un camion. Deux d'entre elles ont été tuées sur le coup. La troisième est morte pendant son transport à l'hôpital vétérinaire.»

Dans une société qui effémine les messieurs, humanise les animaux et édulcore la dure réalité, il ne faut s'étonner de rien.

Il n'en reste pas moins que certaines expressions sont encore réservées aux humains.

D'autres ne s'appliquent qu'aux animaux: même un très mauvais journaliste s'abstiendra d'annoncer que la duchesse Meghan de Sussex se prépare à mettre bas en avril...

Le pinailleur

Criminels dangereux

Actuellement aux mains de la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats, le projet de révision de la partie spéciale du code pénal suisse (CP) – infractions punissables et fourchettes de peines – divise le monde politique, surtout en ce qui concerne les criminels dangereux¹. L'UDC, en particulier, juge que le tour de vis que prétend donner le Conseil fédéral ne va pas assez loin, que les criminels ayant assassiné des gens de manière bestiale ne devraient pas pouvoir retrouver la liberté au bout de quinze ans et que «la peine de prison maximale pour de tels actes devrait être portée à 60 ans, afin qu'un assassin comme Thomas N. qui avait fait quatre victimes à Rapperswil (AG) reste derrière les barreaux au moins 40 ans».

Loin de moi l'idée de m'exprimer sur la pertinence d'une telle proposition. D'ailleurs, d'autres que moi s'en sont déjà chargés.

Il ressort principalement des commentaires d'éminents juristes et politiciens que la possibilité de prononcer la perpétuité ou des internements pour les crimes graves suffit amplement à protéger les honnêtes gens; que plus la peine est longue plus le criminel éprouve de difficulté à se réintégrer dans la société; qu'un criminel condamné à une peine de prison à perpétuité assortie d'un internement simple, comme Thomas N. l'a été en mars 2018 – il semble que le recours à l'internement à vie soit tout à fait exceptionnel –, reste enfermé tant qu'il est considéré comme dangereux.

La sécurité des populations étant ainsi assurée, à ce qu'on nous affirme, on ne voit pas pourquoi, en effet, la peine privative de liberté maximale devrait passer de vingt ans actuellement (libération conditionnelle possible au bout des deux tiers de la peine, soit quinze ans) à soixante (libération conditionnelle possible au bout de quarante ans).

Le couplet sur ces pauvres criminels à qui il faut donner leur chance de se réinsérer me laisse de glace. Il tombe sous le sens que la durée de la détention joue un rôle dans les possibilités de réadaptation des ex-prisonniers. Mais pourquoi devrions-nous verser des larmes sur les difficultés d'auteurs de crimes graves et parfois même sauvages?

Sachant que tout comme ceux qui «prennent» vingt ans, les criminels théoriquement condamnés à vie peuvent demander – sans forcément l'obtenir, il est vrai – leur libération conditionnelle après quinze ans de prison, voire dix «si des circonstances extraordinaires qui tiennent à sa personne le justifient»², parler de perpétuité est une tromperie que ne corrigent qu'imparfaitement les mesures d'internement permettant de prolonger la détention jusqu'à ce que le criminel soit censé ne plus présenter de danger.

En résumé, les criminels ne purgent pas, pour la plupart, les peines auxquelles ils ont été condamnés. A noter que tout le monde semble trouver cela normal. Si l'UDC, par exemple, réclame une peine maximale de soixante ans pour les auteurs de crimes bestiaux, c'est uniquement pour s'assurer que ces assassins ne seront pas libérés avant d'en avoir purgé les deux tiers, à savoir quarante. Le principe de la libération conditionnelle n'est pas contesté.

Il devrait l'être, pourtant, car l'alternative est simple: ou bien le condamné mérite la peine infligée et il doit «payer sa dette à la société» complètement, ou bien il ne la mérite pas et il convient de lui en infliger une autre, qu'il purgera alors entièrement.

Quant à l'argument selon lequel la liberté n'est accordée que si le condamné n'est plus considéré comme dangereux, il relève au pire de l'imposture, au mieux de la naïveté. On connaît la propension des «experts» à se tromper dans leurs prévisions et à considérer comme inoffensifs des gens qui ne le sont pas. Personne n'a oublié le cas de la jeune Marie Schluchter assassinée par Claude Dubois, alors au régime des arrêts domiciliaires avec bracelet électronique... après avoir passé en prison moins des deux tiers de la peine de vingt ans qui lui avait été infligée pour un assassinat semblable.

Certes, les peines purgées entièrement n'excluent pas le risque de récidive, mais, au moins, les criminels en puissance connaissent exactement les risques qu'ils courent et savent qu'ils ne peuvent pas compter sur des aménagements de peine.

Il va de soi que, dans un tel système, la présomption d'innocence et le principe selon lequel le doute profite à l'accusé doivent être appliqués avec la plus grande rigueur.

Au diable les faisceaux d'indices et l'intime conviction des magistrats!

Il faut des preuves!

M.P.

¹ <https://www.lematin.ch/suisse/60-ans-prison-c-clairement/story/15666352>.

² Art. 86 CP.

Pacte mondial

Rien que le titre doit normalement provoquer une éruption de boutons. C'est pourtant bien un *pacte mondial* que la Conférence intergouvernementale de l'ONU a été chargée d'adopter, fruit des négociations tenues en application de sa résolution 71/280 *pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*, les 10 et 11 décembre derniers à Marrakech (Maroc).

Le texte français comprend quarante et une pages, toutes dégoulinantes de bons sentiments, et il a été adopté sans surprise par les Etats qui s'étaient fait représenter à Marrakech dans un grand élan d'altruisme, de solidarité, de droits de l'homme, d'égalité hommes-femmes et de sauvegarde des droits des enfants.

En gros, les Etats qui ont signé ce pacte mondial s'engagent à accueillir non seulement sur leur territoire, mais dans leurs cités, dans leurs entreprises et à la charge de leurs

services sociaux tous les migrants insatisfaits de leur sort dans leurs pays de provenance. Comme les migrations doivent devenir non seulement *sûres et ordonnées*, mais aussi *régulières*, on comprend que la source des migrations ne doit pas se tarir ni même être perturbée.

La vision qui sous-tend ce pacte mondial est bien, comme son nom le laisse supposer, une œuvre qui s'inscrit dans un monde globalisé, dont les frontières intérieures (la frontière des Etats) sont un reliquat d'un passé bientôt révolu. Tout le monde est un jour ou l'autre contraint de s'expatrier (soit, étymologiquement, de quitter la terre de ses pères), pour chercher fortune ou simplement travail et subsistance ailleurs.

En Suisse, la bonne santé de notre économie est due en partie au labeur des immigrants italiens, espagnols, portugais et, dans une moindre mesure, albanais et croates.

En tirant de l'histoire récente cette comparaison, on veut nous faire accroire que les flux migratoires actuels seront aussi bénéfiques pour notre pays que l'étaient les travailleurs européens précités.

Il y a pourtant des différences importantes entre ces deux situations: l'immigration d'après-guerre était **volue** par l'économie suisse. Elle faisait appel à des travailleurs chrétiens, généralement compétents dans leur domaine et surtout désireux de travailler. Un signe: une partie des entreprises de construction ou de génie civil porte le nom de son fondateur italien. On dit que le grand-père R. Pella est arrivé en Suisse avec pour toute fortune un baluchon au bout d'un bâton. Ils ont travaillé dur et ils sont arrivés.

Les flux migratoires qui submergent l'Europe depuis l'Afrique ou le Proche et le Moyen-Orient sont constitués de personnes majoritairement musulmanes, sans aucune compétence professionnelle et dont la volonté de travailler n'est pas d'une évidence aveuglante.

On nous rassure au sujet du pacte mondial en nous affirmant qu'il n'a **aucun caractère contraignant**. C'est une blague!

Le pacte contient quarante-sept fois la formule «nous nous engageons...» et trente-huit fois «afin de tenir ces engagements...». Alors, lorsqu'un Etat signe un pacte par lequel il s'engage quarante-sept fois à agir de telle ou telle manière, il faut avoir la chutzpah d'une directrice de bonnes œuvres socialistes pour soutenir, contre l'évidence, qu'un tel pacte est *non contraignant*.

Il est tenu pour tel par tous les politiques qui ont coutume de mentir comme des arracheurs de dents et de faire des promesses qu'ils savent ne pas pouvoir tenir. Mais le Conseil fédéral est composé de magistrats honnêtes; pas les plus futés, ni les plus compétents, mais les plus honnêtes. S'ils ont signé un engagement, ils vont tout faire pour le tenir. Or les objectifs du pacte sont inaccessibles et d'ailleurs il est hautement recommandé aux Etats européens de ne pas chercher à les atteindre.

Après les USA, la Hongrie, l'Autriche, la République tchèque, la Pologne, l'Australie, la Slovaquie, la Bulgarie, la République dominicaine, et encore Israël, pays racistes et

xénophobes (?) qui ont refusé de se rendre à Marrakech et de signer, la Suisse se tâte. Le texte final avait été admis pourtant le 13 juillet 2018 lors de négociations intergouvernementales dirigées par deux «facilitateurs», un Mexicain et le Suisse Jürg Lauber.

Plusieurs autres pays européens hésitent. Certains, comme l'Italie, vont refiler la patate chaude à leur Parlement.

Prions pour que la Confédération ne signe pas les quarante-sept engagements du pacte, qui marqueraient la fin de la souveraineté des nations.

C.P.

Haro sur le Maudet

(Bonus mis en ligne le 29 janvier 2019)

En septembre dernier, j'écrivais dans *Le Pamphlet* un billet intitulé *La leçon de Topaze*, qui me semble avoir conservé toute sa pertinence¹. Je ne suis pas membre du «fans club» de M. Maudet que je n'ai jamais rencontré, et je m'étais même gentiment moqué de son *Opération Papyrus*, où il se vantait bruyamment d'avoir inventé l'eau tiède. Mais j'admire sa détermination à faire front face à la meute de ses détracteurs, qui ne lui pardonnent pas *d'avoir menti*.

Les Tartuffes ne sont pas indignés que deux cents conseillers nationaux siègent dans mille conseils d'administration. Et quatre cents conseils pour les quarante-six membres du Conseil des Etats. L'un d'eux cumule à lui tout seul trente-neuf conseils d'administration et un autre reçoit trois cent mille francs par an de *Novartis* pour préparer des demandes d'amendements aux lois qui intéressent directement le géant pharmaceutique.

N'est-ce pas plus grave, objectivement, que d'avoir accepté une invitation au Qatar ou d'avoir accepté que son goûter d'anniversaire soit financé par une association de supporters mal définis?

Monsieur Maudet n'a peut-être rien fait de pendable (un tribunal le dira), mais il est *coupable d'être soupçonné*, selon la formule inventée par Eric Werner en faveur d'une autre victime des hyènes politico-journalistiques.

C.P.

¹ http://www.pamphlet.ch/?article_id=1119.

Bricoles

Art contemporain

Les riches sont devenus tellement riches qu'ils ont dû inventer «l'art contemporain» qui donne des cotes irréelles et des prix indécents à de la merde, car ils ne savent plus quoi faire de leur pognon.

Klaus Kämpfer

Minute n° 2907 du 30.1.2019.

Représentativité

La France insoumise, le Rassemblement national et Dupont-Aignan qui, ensemble, ont totalisé la moitié des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle ont, ensemble, moins de 30 députés sur 577! L'espace naturel de la démocratie représentative, c'est-à-dire l'Assemblée nationale, n'est qu'une chambre d'enregistrement au service du président de la République. A partir du moment où les débats n'ont pas lieu au sein de l'Assemblée, ils se déroulent ailleurs.

Marine Le Pen

La Lettre de Causeur du 7.2.2019.

Retour du roi

Comme Louis XVI, Henri d'Orléans, comte de Paris, est décédé un 21 janvier, cruelle ironie lorsqu'on se rappelle que Philippe-Egalité, de la famille d'Orléans, avait voté la mort du roi. Le chef des Orléans est maintenant son fils Jean, duc de Vendôme. Mais pour le légitimiste que je suis, le vrai roi de France, celui en qui l'ensemble de la nation devrait se reconnaître pour sortir de la crise et du marasme, c'est l'aîné des Bourbons, Louis, duc d'Anjou.

Louis n'est pas «prétendant», car il est, de par sa naissance, le roi de France légitime, le descendant des Bourbons. Comme les Français sont restés monarchistes dans leur âme profonde, ils auraient grand avantage à replacer à la tête de l'Etat leur souverain légitime plutôt que n'importe quelle marionnette de droite, de gauche ou du centre. (cp)

Publicité

Une dame est interrogée par *Comme j'aime*, programme qui promet des pertes de poids stupéfiantes et une semaine d'essai gratuite. *J'ai accepté cette offre, dit-elle, je n'avais rien à perdre! Ah bon? (cp)*

Enigme

Un mystérieux cambriolage a eu lieu à Genève dans le local d'une association, le *Geneva Council for International Affairs and Development*, abritée par la Maison des Associations¹. Les voleurs ont emporté une vingtaine de livres traitant pour la plupart des réfugiés palestiniens, ainsi que trois cartons contenant les archives d'une association palestinienne.

Le secrétaire général du «council» et le directeur de la Maison des Associations ne comprennent pas ce que cherchaient les cambrioleurs, qui au contraire des voleurs ordinaires, ne se sont pas intéressés aux objets de valeur.

Je peux leur dire, moi, ce que cherchaient les mystérieux bandits et pourquoi: ils cherchaient une vingtaine de livres traitant pour la plupart des réfugiés palestiniens, ainsi que trois cartons contenant les archives d'une association pro-palestinienne, parce que, pour eux, ces documents avaient de la valeur. (mp)

¹ <https://www.20min.ch/ro/news/geneve/story/Mysterieux-cambriolage-a-la-Maison-des-associations-21676883>.

Optimisme

Il paraît que les coûts de la santé ont très peu augmenté cette année, de sorte que la hausse des primes d'assurance maladie, qui vient chaque année embellir notre automne, pourrait être moins importante que de coutume¹. Quelle bonne nouvelle!

Toutefois, mieux vaut rester prudent, nous dit-on: pour toutes sortes de raisons, il faut compter avec des retards de facturation importants. Les chiffres sont donc provisoires.

Il n'y a pas de quoi se réjouir, par conséquent.

Il n'y avait pas de raison non plus d'écrire un article intitulé *Hausse très modérée des primes cet automne?*(mp)

¹ <https://www.20min.ch/ro/news/suisse/story/Hausse-tres-moderee-des-primes-cet-automne--10778996>.

Du pain sur la planche

Contrairement à ce que je craignais, la Cour suprême pakistanaise a confirmé la libération d'Asia Bibi. Celle-ci se trouve toujours dans son pays «sous haute protection». Il semble qu'elle doive attendre encore quelque temps avant de pouvoir gagner l'étranger et que sa liberté retrouvée ne soit que très théorique, pour des raisons de sécurité. Mais, au moins, elle ne risque plus la pendaison.

Le cas d'Asia Bibi ne doit pas nous faire oublier que bien d'autres personnes sont emprisonnées et menacées de mort au Pakistan pour crime de blasphème, moyen commode de se débarrasser des gêneurs dans ce pays, paraît-il.

Du travail pour BHL et Amnesty International! (mp)

Le Pamphlet
Case postale 998
1001 Lausanne

Courriel: courrier@pamphlet.ch
ccp:10-25925-4

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud
ISSN 1013-5057